



hiver 2018-2019

Ressources & Territoires

Gironde Ressources,
l'agence au service
des territoires

page 5



Gens du voyage :
accompagner la
sédentarisation

page 14

#Defendons
NosTerritoires



page 10

L'édito



Les brèves d'actu

Les rendez-vous

Réunions des maires sur le territoire girondin :

7/01/2019 - 17h30

Aire métropolitaine,
salle René Cassagne à Bordeaux

9/01/2019 - 16h30

Haute-Gironde à Bourg-sur-Gironde

15/01/2019 - 16h30

Médoc à Lacanau

16/01/2019 - 16h30

Bassin d'Arcachon à Audenge

22/01/2019 - 16h30

Libournais à Libourne

24/01/2019 - 16h30

Sud Gironde à Bazas

Cérémonies de vœux aux agents, partenaires et élus girondins :

07/01/2019 - 19h

Immeuble Gironde à Bordeaux

9/01/2019 - 18h

Collège Prévert à Bourg-sur-Gironde (Haute Gironde)

15/01/2019 - 18h

Collège de Lacanau (Médoc)

16/01/2019 - 18h

Collège Jean Verdier à Audenge (Bassin d'Arcachon)

22/01/2019 - 18h

Collège Les Dagueys à Libourne (Libournais)

24/01/2019 - 18h

Collège Ausone à Bazas (Sud-Gironde)

20 et 21/02/2019

Solutions solidaires au Pin Galant à Mérignac

Votre rendez-vous saisonnier

Ressources & Territoires

est une publication saisonnière :

> de dossiers et de ressources pour les acteurs des territoires et une vitrine du laboratoire des projets territoriaux.

> envoyée aux élus locaux girondins, aux entreprises et associations qui ont participé aux pactes territoriaux

> éditée à 13 000 exemplaires

Inscrivez-vous !...

En ligne, à la newsletter de cette communauté d'acteurs locaux pour recevoir tous les mois l'actualité des territoires girondins et des politiques publiques départementales par mail.

Et retrouvez votre journal trimestriel sur le portail internet du Département : gironde.fr/collectivites



Accompagner, donner des idées, suggérer, partager des expériences, donner la parole aux acteurs locaux.

SOUHAITER

2019

Le Département vous présente ses meilleurs vœux.



Depuis 2016, professeurs de musique, musiciens et travailleurs sociaux guident 115 jeunes de 7 à 12 ans dans l'apprentissage de la musique classique, sous la baguette de Julien Vanhoutte, au sein du premier orchestre DEMOS Bordeaux Métropole Gironde.

Dans ce cadre, le Département accompagne 30 jeunes de territoires ruraux.

DEMOS est un partenariat entre la Philharmonie de Paris, l'Opéra National de Bordeaux, la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et le Département de la Gironde. Le 23 juin 2019 aura lieu le concert à la Philharmonie de Paris.

RÉUNIR Rapprocher les services départementaux des citoyens



Le Conseil Départemental a nommé un médiateur institutionnel pour :

- Témoigner toujours plus de considération aux usagers
- Proposer aux usagers une voie de recours amiable et gratuite pour permettre la recherche d'une solution en cas de litige ou de désaccord avec un service départemental ou un organisme associé.

Ni juge, ni arbitre, il n'est pas plus l'avocat de l'administration que celui des usagers mais il les accompagne afin de faire émerger des solutions servant l'intérêt général dans le respect du cadre légal.

Contact : Médiation Institutionnelle
Départementale Sébastien Bringtown, médiateur départemental
Tél. 05 56 99 69 07 ou 06 12 56 76 23 mediation@gironde.fr
Formulaire en ligne : gironde.fr/contactez-nous#mediation

SIGNER Le pacte qui peut tout changer !

A l'initiative de Jean Jouzel, climatologue, et de 200 personnalités issues de 12 pays, l'appel pour un Pacte finance-climat demande aux chefs d'État européens de mettre la finance au service du climat et de l'emploi. Ce pacte permettrait d'assurer pendant 30 ans des financements à la hauteur des enjeux pour accélérer la transition énergétique sur le territoire européen.

La création d'un véritable budget climat au niveau européen pourrait créer 5 à 6 millions d'emplois dans toute l'Europe.

Jean-Luc Gleyze a demandé aux élus départementaux de signer le pacte finance-climat, le pacte qui peut tout changer ! #RéveillezVous #LesSolutionsSontLà

Pour signer l'appel : www.pacte-climat.eu



ÊTRE RÉCOMPENSÉ
Le Département de la Gironde, lauréat des Trophées de l'ingénierie territoriale

Les magazines Techni.Cités et la Gazette des communes ont récompensé le Département,

lors du salon des Maires et des collectivités locales pour sa démarche innovante et expérimentale dans l'entretien des routes.

Dans la continuité des innovations environnementales déjà menées, la Gironde a expérimenté le procédé de retraitement de chaussée à froid Recytal-ARM® qui remplace le bitume des enrobés par une

solution écologique à base d'émulsions végétales issue des résidus de l'industrie papetière.

Le composé bio-sourcé a permis d'économiser 3 200 tonnes de matériaux, 51% d'énergie et 45% des émissions de CO₂. gironde.fr/trophee-route

SE CONNECTER La fibre



D'ici 6 ans, 410 000 foyers, entreprises, services publics et collectivités, et au final tous, seront raccordés à la fibre optique.

Pour vous informer, des réunions publiques se tiennent sur les territoires toute l'année. girondehautmega.fr

la question

à Christine BOST
1^{re} Vice-présidente
chargée des synergies,
stratégies et développement
des territoires



Le Département et les communes, couple désuet ou coopération réussie ?

Créée courant 2017, l'agence technique Gironde Ressources n'a pas ménagé ses efforts !

Nouveaux adhérents, augmentation régulière des demandes d'ingénierie des communes et des intercommunalités, mise en place d'outils numériques, ces marqueurs témoignent de la vivacité des relations entre le Département et ses territoires.

Sous couvert de réformes à tout crin qui pourraient accélérer certaines fractures territoriales, si patiemment amoindries par le Département dans son rôle de garant des solidarités humaines et territoriales, notre institution a toujours préféré promouvoir l'intelligence collective, la coopération désirée.

L'aide aux communes et aux intercommunalités à laquelle le Département consacre près de 30 millions d'euros par an permet la réalisation de projets publics vecteurs de services, d'emplois, d'améliorations du cadre de vie, sur l'ensemble de notre Gironde attractive et qui bénéficient à chaque citoyen.

Sans jamais opposer ses territoires ruraux et urbains, le Département, échelle de solidarité judicieuse a fait ses preuves.

D'aucuns pourraient s'en inspirer !

ANIMER Les Scènes d'Été itinérantes en Gironde

En 2018,

77
communes
ont accueilli

115
représentations
de groupes ou
compagnies en
tournée dans tout
le département.

40 000
spectateurs



LES TWEETS

archives.gironde.fr :

le nouveau site des Archives

départementales est en ligne

À voir jusqu'à fin avril 2019,
exposition « Mai 68 en Gironde »

3 décembre 2018

ouverture de la
Maison des services au public
à Castillon-la-Bataille

Gironde Ressources, l'agence au service des territoires

Au printemps 2017, Gironde Ressources est lancée ! Depuis, l'agence technique départementale répond aux besoins des collectivités : elle apporte conseil et expertise à ses adhérents et les accompagne dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de leurs projets. Aujourd'hui, avec plus de 420 adhérents son activité monte en puissance avec comme objectif : le développement équilibré des territoires girondins.



► Un cadre législatif

Outil d'aide à la décision et à la conduite de projets, l'agence a pour mission d'apporter conseils et assistance dans les domaines administratif, technique, financier et juridique, en application de la première loi de décentralisation et conformément à l'article L.5511-1 du Code général des Collectivités Territoriales*. Cet Établissement Public Administratif est né de la volonté du Département de la Gironde et de 207 communes et EPCI, de répondre aux besoins en ingénierie des acteurs publics locaux et d'accroître la coopération entre les deux échelons territoriaux : la commune et le Département.

Gironde Ressources, c'est une offre d'ingénierie innovante et performante.

► Une offre d'ingénierie personnalisée



Aide et pilotage de projets :

marchés publics, conseil et analyse foncière, assistance à maîtrise d'ouvrage, projet de construction



Conseils et expertise financière :

diagnostic financier, fiscal, analyse de la dette, aide à la préparation budgétaire, outils de gestion



Conseils juridiques :

aide à la rédaction d'actes de conventions, aide à la mise en oeuvre de procédures, veille juridique



Conseil et assistance technique :

eau et assainissement, risques (inondations, incendies...), protection des digues, mobilités, aménagements cyclables, développement durable (Agenda 21, résorption de la précarité énergétique)



Boîte à outils : DIA-SAFER, GEO33, plateforme d'ingénierie, guide, accès simplifié aux données INSEE.

► Une gouvernance partagée

Le Conseil d'administration est composé d'un Président, Jean-Luc Gleyze, et de 16 membres.

Collège des représentants du Conseil départemental :

Christine Bost, Alain Renard, Bernard Castagnet, Jean-Marie Darmian, Isabelle Dexpert, Anne-Laure Fabre-nadler, Martine Jardiné, Jacques Breillat, Marie Larrue, Liliane Poivert.

Collège des représentants des communes :

Daniel Barbe (Blasimon), Jean-François Boras (Langoriran), Christian Lagarde (Moulis-en-Médoc).

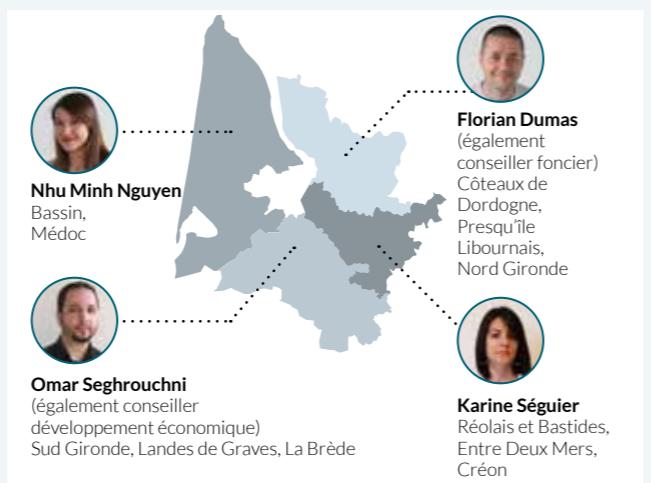
Collège des représentants des EPCI

Bruno Lafon (Coban), Joëlle MANUEL (CDC du Grand Saint-Emilionnais), Christian TAMARELLE (CDC Montesquieu).

► Une organisation au service des collectivités

Une équipe pluridisciplinaire organisée autour de 3 pôles travaille pour apporter la réponse la plus appropriée à la demande des adhérents.

- **Un pôle développement des territoires** composé de 4 conseillers qui couvrent la Gironde. Ils sont la porte d'entrée et les interlocuteurs privilégiés des adhérents pour les aider à bien définir leurs besoins, leurs attentes, répondre à leurs questionnements et appréhender toutes les dimensions d'un futur projet. Ils assurent aussi l'interface avec les directions du Département, les acteurs de l'ingénierie et les partenaires.



- **Un pôle ressources** composé de 6 agents. Leur aide se traduit par des analyses financières détaillées, de l'accompagnement autour des marchés publics et des conseils juridiques, ou encore une aide en pilotage de projets d'aménagement et des conseils fonciers.



- **Un pôle administratif et financier** composé de 4 agents qui assurent le fonctionnement quotidien de l'EPA.



POINT DE VUE

Daniel Barbe,
président de l'Association des maires ruraux de Gironde (AMRG),
vice-président de Gironde Ressources,
mairie de Blasimon (canton du Réolais et des Bastides) - 908 habitants



« L'adhésion d'une commune à Gironde Ressources est un acte significatif et innovant. Il n'y a pas de fatalité à habiter le monde rural, c'est un choix : on se doit d'être acteurs et de partager nos expériences. On ne « consomme » pas du conseil. Les communes ont besoin de soutien. Au moment des baisses des dotations, elles ont moins de moyens et sont démunies face à la complexité des demandes d'aides financières. Les communes ne sont pas mal traitées, elles ne sont pas traitées du tout !

J'ai accepté de m'impliquer dans la vie de l'agence départementale pour défendre cette vision et travailler ensemble à sauver les villages, à laisser les mairies ouvertes, souvent seul point d'ancre pour répondre aux solidarités humaines. À Blasimon par exemple, la mairie est ouverte tous les jours et les personnes à l'accueil sont confrontées aux multiples évolutions de leur métier. Gironde Ressources, c'est la possibilité d'avoir une réponse très rapidement, quelle que soit l'ampleur de la question, de l'aspect juridique sur une délibération au diagnostic financier.

À l'Association des maires ruraux de Gironde (AMRG), nous travaillons dans le même esprit : en proximité. C'est la raison pour laquelle nous avons signé une convention de partenariat avec Gironde Ressources en mai 2018. Si le Département - qui est en première ligne - tombe, ce sont les communes qui tombent avec lui : les solidarités humaines et territoriales, c'est le Département qui les porte. Entre le FDAEC, les droits de mutations et la compensation de la taxe professionnelle, Blasimon reçoit 72 000 euros du Département. Si nous n'avons pas cette aide, nous n'avons plus de projet.

Le monde rural et la métropole ne doivent pas se tourner le dos. Les Bordelais et les métropolitains sont avant tout des Girondins ».

Contact

Daniel Barbe, maire de Blasimon
Mairie de Blasimon
15, place de la République
33 540 Blasimon
Tél. 05 56 71 52 12
33blasimon@wanadoo.fr

Jean-Luc Gleyze,
président de Gironde Ressources,
président du Département de la Gironde



« Partenaire de proximité par excellence, Gironde Ressources est au service des communes et EPCI de Gironde. Cette année encore, l'agence développe son offre d'ingénierie avec sa nouvelle plateforme d'ingénierie territoriale et son système d'information géographique Géo33, pour répondre au mieux aux besoins de ses adhérents. Au travers d'une boîte à outils complète, l'agence apporte plus de simplicité et de technicité pour faciliter la gestion quotidienne des collectivités et la réalisation de leurs projets. En partenariat avec l'ensemble des acteurs girondins de l'ingénierie, Gironde Ressources permet de mobiliser l'expertise de chacun au service de ses adhérents.

C'est ensemble - le Département, Gironde Ressources et ses partenaires - que nous contribuons à un développement équilibré des territoires girondins. ».

► Des partenariats actifs

Les besoins exprimés par les collectivités sont multiples et transversaux. L'agence croise ainsi les regards et additionne les compétences autour des questions posées et des projets proposés. Moments d'échanges, rencontres techniques, échanges autour de procédures, rencontres sur le terrain : il s'agit d'apporter une réponse complète aux adhérents, dans la complémentarité. Gironde Ressources coopère avec plus d'une vingtaine d'acteurs différents :

Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie), ADIL33 (Agence Départementale d'Information Logement), Agence de l'eau Adour-Garonne, ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat), Association des maires de Gironde, Association des maires ruraux de Gironde, A'Urba (Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole), CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), Centre de Gestion 33, CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde), CMAI33 (Chambre de Métiers de l'Artisanat Interdépartementale), EPF NA (Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine), Gironde Habitat, Gironde Numérique, Gironde Tourisme, IDDAC (Institut Départemental de Développement Artistique Culturel), MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), PIGMA (Plateforme d'échange de données en Nouvelle-Aquitaine), SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural), SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde), SDIS33 (Service départemental d'incendie et de secours).

LA BOÎTE À OUTILS DES ADHÉRENTS EN DEUX CLICS !



Initiation à la boîte à outils et à Géo33

En février 2019, 8 rencontres seront organisées sur les territoires, à destination des personnels administratifs et des élus utilisateurs de Géo33.

- Mardi 5 février matin - à Lesparre
- Mardi 5 février après-midi - à Eysines

Mercredi 6 février, matin - à Mios

Mardi 12 février matin - à Saint-Savin

Mardi 12 février après-midi - à Guîtres

Mercredi 13 février après-midi - à Le Tourne

Jeudi 14 février matin - à La Réole

Jeudi 14 février après-midi - à Mazères

Horaires le matin :
9h30-11h30

Horaires l'après-midi :
14h30-16h30

Le foncier

Les données de la SAFER : le partenariat entre la SAFER, le Département et Gironde Ressources permet aux adhérents d'avoir accès en temps réel aux **Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A)** spécifiant la nature et la localisation du bien agricole ou forestier, ainsi que le prix de vente.



Le Système d'information géographique, GEO33 permet aux adhérents l'accès aux données cadastrales, aux données IGN environnementales, aux Espaces Naturels Sensibles, aux différents réseaux (électricité, fibre, téléphonie...). L'outil est évolutif et l'objectif est d'y intégrer d'autres lots de données complémentaires tels que les documents d'urbanisme, grâce aux partenariats avec d'autres acteurs de l'ingénierie.

L'ingénierie

La plateforme d'ingénierie territoriale est l'outil de saisie en ligne des demandes des collectivités adhérentes. Elle permet d'en assurer le suivi, le traitement et l'avancement. Le guide de l'ingénierie départementale recense les prestations proposées par Gironde Ressources, ainsi que les directions du Département et d'autres partenaires (Gironde Tourisme, Gironde Numérique, CAUE, SDIS, SAFER...).

Le territoire

Les données du recensement de l'INSEE de toute la Gironde, comportant des indicateurs sur différentes thématiques comme la démographie, le logement, l'emploi, la formation, les revenus, sont accessibles aux adhérents à travers un tableau de bord dynamique et simple d'utilisation.



L'adhésion à Gironde Ressources :
Une simple délibération + une cotisation de 50 €

Toutes les infos sur
gironde.fr/gironde-ressources

Le pourquoi du comment

ADHÉRENTS À GIRONDE
RESSOURCES

71%
des communes de Gironde

82%
des communautés de communes
et d'agglomérations de Gironde

COMMUNES ADHÉRENTES

26 %
ont plus de 2000 habitants

74 %
ont moins de 2000 habitants

PRESTATIONS DEMANDÉES

49%
Marchés publics, analyses
financières, conseils juridiques...

28%
premier accompagnement
et analyse des projets avec
le conseiller en développement

33%
Estimation financière, conseils
mobilités...

Contacts

Gironde Ressources
Tél. 05 56 99 57 70
gironderessources@gironde.fr
gironde.fr/gironde-ressources



« La Gironde est un tout et le Département en est le garant ! »

Jean-Luc Gleyze

Manifeste des territoires

Le 13 octobre dernier, Jean-Luc Gleyze, Président du Département de la Gironde a mobilisé **600 citoyens élus et non élus de Gironde et d'ailleurs, pour défendre :**

- **la proximité dans la démocratie et l'action publique**
- **l'équilibre et la complémentarité entre rural et urbain**
- **la garantie de l'unité des territoires, facteurs d'équité entre les citoyens.**

Le 24 novembre, la même mobilisation d'élus, d'associations et de citoyens avait lieu à Toulouse.

Au-delà des clivages politiques, en Gironde comme en Haute-Garonne, les Départements défendent les services publics de proximité et luttent contre le projet de métropolisation.

**La mobilisation continue !
gironde.fr/
defendonsnosterritoires**

Défendons les territoires ! La confiance citoyenne s'érode. Elle laisse la place à un sentiment d'abandon par un pouvoir qui, depuis Paris, se coupe des réalités. Cet éloignement s'accentuant, la colère monte sur le terrain comme dans les urnes. Elle doit être entendue.

Pourtant, l'État reste sourd aux appels de la province. Plus grave encore, il remet aujourd'hui en cause la décentralisation en portant atteinte à l'autonomie financière des collectivités, en opposant urbain et rural par la métropolisation et en programmant à terme la disparition des collectivités de proximité. Cette prétendue simplification administrative est un piège. Derrière ce miroir aux alouettes, pointe le risque d'un éloignement démocratique et d'une récentralisation des services.

État civil, écoles, stades et bibliothèques, espaces publics et salles des fêtes : chaque jour, les Communes assurent leur part en matière de services et équipements publics, à la campagne comme en ville.

Collèges, routes, soutien aux personnes âgées et handicapées, insertion, très haut débit, protection de l'enfance : chaque jour, les Départements assurent leur part en matière de services et équipements publics, à la campagne comme en ville.

Trains, cars, lycées, formation, entreprises, biodiversité : chaque jour, les Régions assurent leur part en matière de services et équipements publics à la campagne comme en ville.

Ensemble, ces collectivités, rejoints plus récemment par les intercommunalités, interviennent sans relâche pour permettre par exemple l'accès au logement, à l'eau, à la culture, au sport tout en préservant le patrimoine et l'environnement.

La décentralisation a modernisé et amélioré tous ces services et à travers eux le quotidien des Françaises et des Français. Aujourd'hui, Communes, Intercommunalités, Départements et Régions sont des remparts contre le démantèlement du service public.

Nous, citoyens élus et non élus, sommes attachés à la notion de proximité !

Cela suppose des services d'équipements publics dont la qualité et la proximité sont maintenues et consolidées, pour que chaque citoyen, où qu'il habite, puisse en bénéficier.

Cela suppose aussi, à la ville comme à la campagne, pour les citoyens engagés, bénévoles associatifs et anonymes, qu'ils restent en capacité de faire vivre le lien social avec l'appui financier des collectivités.

Cela suppose, à la ville comme à la campagne, une représentation démocratique incarnée, accessible, réactive et ancrée dans la réalité. C'est chaque jour l'engagement des maires, des élus municipaux, intercommunaux, des conseillers départementaux, régionaux, au service des habitants à tous les âges et à toutes les étapes de la vie.

Notre République s'est construite en rapprochant l'action publique des réalités quotidiennes. Les valeurs d'égalité, de fraternité et de liberté sont les piliers et le ciment de notre société. Une société qui rassemble plutôt qu'elle ne divise et qui promeut la solidarité plutôt que le chacun pour soi.

Nous, citoyens, élus et non élus, ne sommes pas des adversaires de l'État. Nous nous mobilisons aujourd'hui pour défendre une République de proximité qui garantisson l'intérêt général tout en s'adaptant aux besoins particuliers de la population.

#DefendonsNosTerritoires

solutions solidaires

la fabrique des solidarités nouvelles

INNOVER

EXPÉRIMENTER

RÉFORMER

Solutions solidaires, c'est :

- Une plateforme pour animer un large débat autour des solidarités nouvelles, et organiser un foisonnement d'idées, expériences et initiatives afin d'inventer ensemble les protections de demain.
- Un rendez-vous annuel pour croiser, comparer et projeter vers l'avenir ces idées et ces expérimentations, afin d'imaginer des parcours de vie plus équilibrés et plus équitables.
- Une fabrique des solidarités nouvelles ouverte, citoyenne, territoriale.

Un rendez-vous annuel

Les décisions aujourd'hui se font en proximité et demandent de l'agilité. Participer et partager ses projets sur cette plateforme numérique, c'est faire partie d'une communauté d'expériences ! Au-delà d'être valorisées sur la plateforme, les initiatives seront évoquées lors d'une grande manifestation : **les Journées solutions solidaires**. Ce rendez-vous de référence aura lieu chaque année en Gironde et la première édition se tiendra les 20 et 21 février 2019 au Pin Galant à Mérignac.

La solidarité est une véritable innovation de rupture.

Il est impératif aujourd'hui de savoir penser et tester de nouvelles protections, afin de concevoir de nouveaux modèles d'égalité et de vivre ensemble. Il faut pour cela mobiliser les idées et les énergies, promouvoir l'innovation, tester via l'expérimentation les solutions prometteuses. Il faut aussi donner toute leur place aux territoires dans ce travail.

Le plus

Pour cette diversité de contributions et de contributeurs, venir témoigner et partager en direct lors des rencontres annuelles, est un outil supplémentaire de valorisation.



Vous avez des propositions, analyses, projets, expériences... PARTICIPEZ!

Alors n'hésitez plus, venez découvrir et partager vos projets et vos idées sur solutions-solidaires.fr !

Une nouvelle vie pour l'ancienne gendarmerie



#patrimoine
#attractivité
#reproductible

À Macau, le site désaffecté de l'ancienne gendarmerie est idéalement implanté en centre-bourg. Depuis octobre 2018, ce patrimoine départemental peut devenir communal. La reconversion de l'endroit en pôle culturel, associatif et citoyen, permet au Département d'accompagner un projet local et de contribuer à l'attractivité de la commune.



Gendarmerie de Macau



Cécile Saint-Marc
Vice-présidente chargée du patrimoine

« Nous devons être responsables durablement d'un patrimoine qu'il faut appréhender d'une nouvelle manière. Le premier plan stratégique patrimonial approuvé par l'Assemblée départementale fin 2017 répond à cet enjeu. Il porte notamment sur l'adaptation du patrimoine aux besoins des territoires, les cessions et les acquisitions. Les gendarmeries appartenant au Département en font partie. « Leur nouvelle destination est toujours en adéquation avec les projets locaux » et leur estimation est adaptée pour permettre aux communes d'équilibrer l'opération ».

Pôle de mixité sociale

Idéalement situé dans le bourg, face à l'école maternelle, cet ancien bâtiment de la gendarmerie accueillera une médiathèque qui répondra aux critères du Schéma départemental de lecture publique : une nécessité pour les habitants depuis le passage de la tempête Xynthia en 2010 et l'inondation de la bibliothèque. Macau est la seule commune de la Communauté de communes Médoc Estuaire qui ne dispose plus de point-lecture... À 100 mètres de la gare terminus du tram-train qui effectue 30 rotations par jour, l'équipement devrait également abriter un tiers-lieu. Ce projet a obtenu un écho très positif dans la décision d'achat de l'EPF et le Pays Médoc a lancé un appel à projets pour mobiliser des financements. Des tiers-lieu de travail fonctionnent déjà à Lesparre-Médoc et Castelnau-de-Médoc. Macau devrait prochainement répondre à cette carence d'espace de co-working en sud Médoc, et sans doute espérer l'éligibilité au programme européen Leader qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale.

À 100 mètres de la gare terminus du tram-train qui effectue 30 rotations par jour, l'équipement devrait également abriter un tiers-lieu. Ce projet a obtenu un écho très positif dans la décision d'achat de l'EPF et le Pays Médoc a lancé un appel à projets pour mobiliser des financements. Des tiers-lieu de travail fonctionnent déjà à Lesparre-Médoc et Castelnau-de-Médoc. Macau devrait prochainement répondre à cette carence d'espace de co-working en sud Médoc, et sans doute espérer l'éligibilité au programme européen Leader qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale.

L'ancre local sera également assuré par la création de salles pour les associations et la mutualisation de moyens pour une vie citoyenne augmentée.

Revoir le projet initial

Depuis, le contexte a changé. La commune a entrepris, avec l'appui de l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, une opération de revitalisation au cœur de son bourg. Habilé à réaliser des acquisitions foncières, l'EPF Nouvelle Aquitaine a signé, fin novembre, une convention avec la commune. **Se portant acquéreur « pour le compte de », l'EPF participe ainsi à la réalisation du projet de développement et d'habitat porté par la commune.**

Macau peut désormais envisager plus sereinement la nouvelle destination du lieu et ses travaux. « Il s'agira, en tout premier lieu, de traiter l'équipement en ERP (Etablissement Recevant du Public) », précise Dominique Quetel, adjointe au maire chargée des travaux.

« La commune de Macau, du fait de sa croissance démographique, de l'identité de son village et de sa structure territoriale souhaite un lieu d'échanges culturels ouvert à tous ».

Privilégier la proximité

Souvent construits en centre-bourg, les sites des anciennes gendarmeries présentent beaucoup d'atouts. Le site de Macau, proche des commerces, de la gare et des écoles, en est un exemple. Il est même envisagé d'y loger l'agence postale. Ouverte actuellement 17 heures par semaine, elle pourrait ainsi bénéficier de l'amplitude d'ouverture du lieu. La reconversion de ce patrimoine devrait décidément faciliter la vie quotidienne des 4 200 Macaudaises et Macaudais. Et l'adjointe de conclure : « Nous espérons bien poser la première pierre en 2019 ! » ■

Le pourquoi du comment

625 050 €

Achat de l'ancienne gendarmerie

483 000 € HT

Montant prévisionnel des travaux de la médiathèque

La commune de Macau adhère à Gironde Ressources qui l'a accompagnée dans les démarches et la faisabilité de l'achat du bâtiment.

Contacts

Mairie de Macau
Chrystel Colmont-Digneau, maire
Dominique Quetel, adjointe au maire chargée des travaux
1, Place de la République
33 460 Macau
Tél. 05 57 88 42 11
mairie@ville-macau.fr

Département de la Gironde
Direction du patrimoine
Christophe Détraz, chef du service patrimoine immobilier
Tel : 05 56 99 35 87
dgar-dp-spi@gironde.fr

Du chemin des limites à *La belle étape*



#solidarité #habitatadapté #liensocial #gensduvoyage #reproductible



La belle étape, Castres-Gironde

Sur la commune de Castres-Gironde, le chemin des limites traverse la forêt sur près de trois kilomètres. 40 familles de gens du voyage vivent ici, depuis de longues années, en caravanes, sans électricité, ni commodités, seul un robinet planté à l'une des extrémités du chemin donne accès à l'eau. En 2015, le constat est partagé : le chemin des limites a atteint les siennes. Et au printemps 2017, six logements en ossature bois, destinés à accueillir des familles, voient enfin le jour. C'est la naissance de *La belle étape*, la bien-nommée.

Accompagner la sédentarisation

La Loi Besson puis la signature en 2003 du **Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, élaboré et approuvé conjointement par le Préfet et le Président du Conseil départemental de la Gironde**, témoignent alors d'une volonté forte d'améliorer les conditions de vie souvent indignes de ces populations.

Longtemps les projets ont échoué pour transformer l'habitat des gens du voyage sédentarisés de Castres-Gironde. Pourtant, le dispositif, la méthode, les moyens existaient mais ne permettaient pas d'aller au bout de l'action, jusqu'au diagnostic réalisé par l'Association départementale des amis des voyageurs (ADAV33).

« Vivre dans des conditions indignes n'est pas un choix, pour personne. Cela n'a rien à voir avec la culture, c'est une question d'exclusion sociale à laquelle nous devons répondre » déclare Hélène Beaupère, directrice de l'ADAV33. Par sa connaissance des besoins des familles, mais aussi son expérience des partenaires et des décideurs, **l'association est l'assembler de cette dynamique, et elle assure l'accompagnement social des familles** dans le cadre d'une Maîtrise d'Ouvrage urbaine et sociale (MOUS) avec le Département.

Sortir de la boue

Laetitia et Michael Leman, la trentaine, ont emménagé à *La belle étape* en novembre 2017 : un premier anniversaire heureux.

Ils ont suffisamment de recul aujourd'hui pour exprimer leur satisfaction et leur désir profond de rester dans cette maison qui abrite leur couple et leurs (bientôt) cinq enfants.

Du T4 au T6, les six logements en bois avec un espace de stationnement pour caravane, accueillent actuellement sept familles.

« Je suis vraiment contente », sourit Laetitia qui, depuis sa naissance au chemin des limites, n'a connu que l'insalubrité et la pauvreté.

« Mes parents y vivent toujours, mais nous, on voulait sortir de ce terrain, on ne supportait plus la boue ! Ici, c'est propre, surtout pour les enfants ! » Ils sont tous scolarisés à l'école de Castres où l'intégration se passe bien.

« Ceux qui passent de la forêt sans eau ni électricité, à un logement normé, vivent une étape, un apprentissage. » explique Fabrice Lantoine, directeur de l'antenne locale ADAV Sud Gironde. « L'appropriation d'un nouveau logement permet un accès progressif à l'autonomie et au statut de locataire en titre de leur logement. Avec le dispositif de bail glissant, deux familles sont en passe de devenir directement locataires de Gironde Habitat. Leur mode d'habiter commence à changer. »

Du sur mesure

Pour Gironde Habitat, l'opérateur missionné par le Département de la Gironde et la CDC Montesquieu, **La belle étape, c'est « de la dentelle », une opération sur mesure** par rapport à son expérience de logements sociaux traditionnels.

Avec la communauté de communes Montesquieu, compétente en matière d'accueil des gens du voyage, et la commune de Castres-Gironde, très investie pour améliorer la qualité de vie de ces familles, Gironde Habitat a fait construire ces maisons en bois par Emmaüs Gironde, sur un terrain de 2 000 m² cédé par la CDC.

Avec l'ADAV33, organisme agréé pour la sous-location, Gironde Habitat suit également les six familles tout également les six familles dans l'appropriation de leur nouvel habitat..

« Ces logements sont transitoires », précise Gilles Darrietourt, directeur-adjoint de Gironde Habitat, « ils constituent une première étape dans le parcours logement où les familles qui en ont la capacité deviendront locataires de plein droit.

Ce n'est pas gagné pour autant », ajoute-t-il. À *La belle étape*, l'ADAV33 a six ménages en permanence, mais depuis un an, 13 familles ont occupé les chalets, avec des entrées et des sorties, des retours aux caravanes. Ces retours ne sont pourtant pas des échecs.

Chaque partenaire partage le constat suivant : **l'évolution dans la manière d'habiter reste fragile malgré tout. Sans d'autres projets complémentaires, la situation d'extrême insalubrité du chemin des limites ne pourra être résorbée.**

En perspective, d'autres réflexions sont en cours sur le territoire de la communauté de communes Montesquieu et au-delà, afin de trouver des solutions adaptées aux dernières familles du chemin des limites.

Mobilisation d'un territoire

En effet, ni la précarité, ni l'accueil des gens du voyage ne s'arrêtent aux frontières administratives. Si *La belle étape* se situe à Castres, au nord du chemin, au sud, l'ancienne carrière à remblayer qui pourrait accueillir un terrain familial se situe sur la commune de Portets, et la CDC n'est pas la même.

Ainsi, sous l'impulsion de Bernard Mateille, Président de Convergence Garonne, la communauté de commune voisine, un terrain familial est en projet, juste de l'autre côté du chemin des limites : douze emplacements de caravanes, avec sanitaires, cuisine-buanderie individuels, eau courante et électricité.

Le terrain permettra de regrouper des familles. Christian Tamarelle, Président de la CDC Montesquieu travaille de concert avec *La belle étape* dans sa commune de Saint-Médard-d'Eyrans, à la résorption de l'habitat insalubre à travers un projet de terrain familial. Là-bas aussi, les enfants sont scolarisés, même si les conditions d'accueil ne sont pas encore tout à fait adaptées.

Le temps du projet est long : complexité administrative, urbanistique, financière, et des familles elles-mêmes, mais quand les projets sont bien montés et structurés, on fait vivre la paix sociale et les habitants cohabitent bien.

« Faciliter la scolarisation de ces enfants et offrir des conditions de vie dignes devrait permettre une résorption de cette situation quartmondialiste d'ici une à deux générations » positive Daniel Constant, maire de Castres-Gironde, et cheville ouvrière opiniâtre et persévérante de cette belle opération.

Ici, le langage et les objectifs des partenaires sont communs. C'est tout un territoire qui se mobilise autour de ces multiples projets de logements, expérimentaux ou transitoires, à pérenniser et à diversifier.

Pour aboutir, si le parler-vrai associé à l'action sociale collective est indispensable, l'élu est la pièce maîtresse. ▀



Martine Jardiné,
Vice-présidente chargée
de l'habitat, du logement
et du développement social

« Le nouveau schéma d'accueil des gens du voyage, co-piloté par le Département et l'État, verra le jour en 2019. C'est le troisième en Gironde et son axe fort est d'accompagner la sédentarisation des gens du voyage dans de bonnes conditions.

La belle étape est un exemple. La demande de sédentarisation est croissante. S'intéresser aux conditions d'habitat des gens du voyage, c'est leur permettre de s'ancrer plus facilement dans l'espace social dans lequel ils vivent, en particulier pour la scolarisation des enfants. C'est les inscrire réellement dans le droit commun. Ainsi, le Département fait progresser le vivre ensemble et se situe dans une démarche d'innovation sociale. »

Le pourquoi du comment

La belle étape est labellisée Fabriqu' cœur® d'Habitat, un label créé par le Département pour soutenir les porteurs de projets innovants et expérimentaux dans le domaine du logement social.

Coût de l'opération : 1 369 605 € TTC

Subvention du Conseil départemental :
- Aide à la pierre Fabriqu'Coeur : 543 000 €

- Accompagnement social ADAV : 60 000 €

Subvention de l'État délégataire Conseil départemental : 98 700 €

Prêt de la Caisse des dépôts et consignation : 326 753 €

CDC Montesquieu, terrain et travaux de voirie : 239 518 €

Fonds propres Gironde Habitat : 161 634 €



L'Usine Végétale : espace de créativité et de coopération

Land'art à L'Usine Végétale, Le Fieu.

Au détour des grands arbres de la forêt de la Double, sur la commune du Fieu, une bâtie de 620m² siège au milieu d'un parc paysagé de 3 ha. C'est le site de l'ancienne plateforme de formation, fermée depuis plusieurs années, propriété de la Communauté d'agglomération du Libournais (CALI). En 2017, l'endroit a été investi par des enfants du pays pour devenir Tiers Lieux, autrement dit en sociologie

« The Third Place, ni à la maison, ni au travail » : là où émergent des projets collectifs qui permettent de conserver de la valeur sur les territoires.

Aujourd'hui, il y a donc un jardin pédagogique et des œuvres de land art, une scène extérieure récemment construite, et une magnifique chênaie.

Aux alentours, 17 hectares de terres encore inexploitées. Récit.

Retour aux fondamentaux

Ils ont à peine 30 ans, des bagages de compétences variées, d'expériences artistiques, juridiques ou numériques, en architecture et en arts appliqués, et d'expéditions africaines. Mais c'est sur leur terre de jeunesse qu'ils ont choisi de poser leur sac à dos.

Marieke Morvan et Clément Garnung ont grandi respectivement à Coutras et Saint-Médard-de-Guizières et sont les deux porteurs du projet. Ce sont eux qui ont réalisé le nécessaire diagnostic de territoire sous l'égide de l'organisme culturel Cargo 209, qui a permis d'identifier les besoins des habitants. Elle est juriste en environnement. Lui, artiste peintre, utilise l'art et la recherche pour agir, dirige le projet Cargo 209, et tisse des échanges culturels à Bordeaux et à l'international -en particulier au Sénégal, son deuxième pays.

Autour d'eux plus de 25 personnes bénévoles sont déjà activement engagées dans le projet. « Nous avions besoin d'un retour aux fondamentaux, besoin de nous ancrer dans un lieu, pérenne et durable, en imaginant un modèle de vie qui nous ressemble. Nous voulons travailler en cohérence avec les acteurs locaux mais aussi créer le lien avec la métropole. Elle a besoin de la campagne girondine et nous, artistes pour la plupart, avons besoin de travailler avec la ville ». Ils veulent faire de la commune du Fieu un laboratoire expérimental où foisonnent

des initiatives individuelles et collectives, et transformer l'endroit en un tiers lieu vivant, un outil de territoire qui s'inscrit dans un bassin de vie de 35 000 habitants. Tels sont les désirs profonds qui ont présidé au lancement de ce défi complexe, économique et social. Politique, au fond.

Trois pôles pour un tiers lieu

L'Usine Végétale se construit autour de trois pôles :

- **Le volet éco-construction et habitat innovant** regroupe bureaux d'études, agence d'architectes, entreprise générale et artisans. Ces professionnels du bâtiment par ailleurs, développent, à L'Usine, qui fournit espace, machines et matériaux, une activité solidaire et circulaire. Ils proposent des formations aux particuliers pour leur habitation, comme « Fabriquer son chauffe-eau solaire », par exemple. Ces différents corps de métier interagissent en bonne entente et sans préjugés, et développent mixité sociale et générationnelle dans l'endroit.
- **La partie agro-écologique** est dédiée à la restauration collective du Tiers Lieux. Le bar est ouvert au public du jeudi au samedi, et la cuisine centrale de production flambant neuve sera opérationnelle prochainement pour l'ouverture du restaurant. En 2019, deux maraîchers devraient mettre en

culture des terres qui entourent le Tiers Lieux, pour alimenter notamment la cuisine collective. Mais c'est compliqué d'acheter des terres agricoles... Ici, il s'agit de promouvoir une alimentation saine, et les acteurs engagés proposent aussi des formations à la permaculture.

- **Le pôle numérique**, qui réunit graphistes, webmasters, agences de communication ou de productions audio-visuelles, se développera avec l'arrivée de la fibre prévue prochainement par Gironde numérique. Pour eux, c'est vital.

Les activités de ces trois pôles se croisent, les femmes et les hommes interagissent et expérimentent ensemble. L'Usine, écosystème à taille humaine, petit frère de Darwin-Ecosystème de la caserne Niel, possède un cœur associatif.

Consensus public

Dans la structuration du lieu, des activités et dans la recherche du modèle économique, le phasage existe de fait et les temporalités des partenaires - entreprises, associations et collectivités - ne sont pas les mêmes.

Souvent les entreprises ont besoin de réactivité et tirent le reste de l'activité. Quoi qu'il en soit, L'Usine fédère les volontés autour d'elle et fait consensus auprès des collectivités. **Le Département de la Gironde**, échelle idéale pour une mise en synergie des dynamiques territoriales, globales et de proximité, soutient et accompagne l'Usine Végétale.

Le tiers lieu bénéficie également du soutien de la **Région Nouvelle-Aquitaine** via un appel à manifestation d'intérêt (AMI) ; la **CALI**, partenaire infaillible du projet qui accompagne L'Usine Végétale depuis le début, dans la mise en place de ses activités ; la **commune du Fieu** qui contribue à l'intégration progressive du tiers lieu auprès de ses habitants ; enfin le **SMICVAL**, l'un des principaux partenaires institutionnels du pôle éco-construction. La **Fondation de France** a aidé au démarrage du projet.

« Dans l'évolution du projet, c'est important d'être acteur de son territoire et de rassurer les partenaires sur notre capacité à faire. Nous souhaiterions être portés comme un acteur de la Gironde – Bordeaux-Métropole comprise. On est sur cette échelle de projet-là » conclut Clément Garnung. ▀

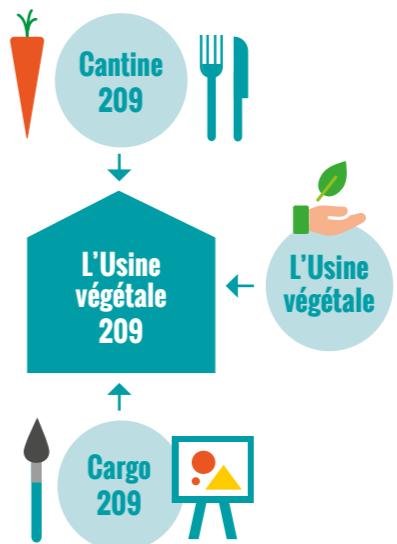
Michelle Lacoste
Présidente de l'IDDAC,
agence culturelle de la Gironde

« Les problématiques de chaque territoire nous amènent à adapter nos modes d'intervention, à interroger le sens de l'action et ces questions nous agitent dans le champ culturel et social. Ainsi, notre soutien à l'Usine Végétale se fait de différentes manières : formations de ses membres autour de la coopération économique, développement de projet, prêt de matériel, etc. De plus, les porteurs du projet sont bénéficiaires du dispositif PLACE, Plateforme de coopération pour l'emploi culturel, piloté par le Département, et dont l'Iddac anime la plateforme d'accompagnement professionnel. La culture est vivante en Gironde ! »

Noyau associatif

L'Usine Végétale est un modèle de lieu hybride qui accueille et réunit des partenaires privés et publics, avec une attention toute particulière au local et à sa population. Elle abrite trois associations.

Au commencement, il y a donc Cargo 209 (ndl : lire de sang neuf), créée en 2012. **Cargo 209** accueille des résidences d'artistes-rechercheurs. **L'Usine Végétale** travaille de la graine à l'assiette. L'Usine Végétale est un centre culturel de vie collective et d'entraide. Chaque gouvernance est collégiale et c'est **L'Usine Végétale 209** qui réunit le tout. L'association porte le Conseil d'administration du tiers lieu et englobe toute la philosophie du projet. La création de sept emplois au total est prévue pour 2019.



Équipe de l'Usine Végétale

Le pourquoi du comment

Animer et faire vivre une dynamique collective autour de l'ESS constitue une des orientations de la politique départementale. Il s'agit d'encourager la création de communautés d'acteurs et la structuration de tiers-lieu qui contribuent à apporter des réponses innovantes aux enjeux des territoires.

À ce titre, l'Usine Végétale 209 a obtenu une aide départementale de 22 000 €, en novembre 2018.

Contacts

L'Usine végétale 209
Clément Garnung et Marieke Morvan,
porteurs du projet
8, rue au Communal
Lieu dit La Bombarde 33 230 Le Fieu
06 77 91 28 60
usinevegetale@gmail.com
 L'usine végétale
usinevegetale.org

Département de la Gironde
Direction des coopérations et du développement des territoires
Cécile Hébrard, directrice de projet
Economie Sociale et Solidaire
05 56 99 33 33 (poste 61-86)
c.hebrard@gironde.fr
gironde.fr/ESS

Actualités réglementaires

Administration

Sponsoring et naming : petit manuel du parrainage à l'usage des collectivités

Les collectivités sont de plus en plus nombreuses à faire appel au partenariat d'entreprises pour financer des équipements publics ou l'organisation de manifestations.

Gazette des communes (la) - 01/10/2018 n° 2434 - p.62-64

Auteur : Stéphane Brunella

Marchés publics : les associations ont des atouts à faire valoir

Dans un récent rapport «commande publique responsable : un levier insuffisamment exploité», le CESE (Conseil économique, social et environnemental) rappelle le poids considérable que représente la commande publique en France. Les associations sont des partenaires essentiels pour une utilisation responsable et durable des deniers publics.

Association mode d'emploi août /septembre 2018 - n° 201 - p.20-21

Auteure : Armelle Barroux

Analyse juridique – L'avenir est dans la clause de réexamen

La clause de réexamen commence à se démocratiser auprès des acheteurs mais le cadre juridique peut être déroutant

Technicités - Août-septembre 2018

n° 315 - p.60-61

Auteur : Mathieu Laugier

Le sourcing, consécration d'une méthode de définition des besoins

Définition, intérêts, méthode et précautions de la pratique du sourcing.

Revue des marchés publics (la) - Juin/Juillet 2018 - n° 175 - p.13-14

Auteur : Aldo Sévino

La commande publique éco-responsable

Sont abordés dans ce dossier la commande publique circulaire, la performance énergétique, les délégations de service public, l'éclairage public, la restauration collective...

Contrats publics - Juillet/Août 2018 n°189 - p.19-67

Auteurs : Gauch Guillaume, Nahmias Nicolas, Bracq Sébastien

Biens des collectivités

Cessions-acquisitions : régime et procédure de l'échange de terrain

Article concernant l'échange de parcelles de terrain par les collectivités territoriales. Cet échange doit respecter une certaine procédure.

Gazette des communes (la) - 10/09/2018 n° 2431 - p.56-58

Auteur : Etienne Claire

La loi pour un état au service d'une société de confiance

Adoptée le 10 août 2018, la loi a pour ambition de transformer l'action publique pour restaurer la confiance dans l'administration. Elle porte une série de dispositions concrètes à vocation simplificatrice, dont plusieurs intéressent directement les collectivités.

Journal des maires (le) - 01/10/2018 n° 10 - p.52-53

Auteure : Fabienne Nedey

Collectivités

Le point sur la loi du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes

Quels sont les grands enjeux de la loi du 3 août 2018 qui pose le principe du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes et règle par ailleurs la question des « eaux pluviales » ?

La Semaine juridique - administrations et collectivités territoriales n°41 15/10/2018

Auteur : Sylvain Maisonneuve

Le rôle des communes et de leurs intercommunalités

L'AMF propose des clips pédagogiques AMF - 13/11/2018

Communication

La ville intelligente vers des territoires connectés

Les points suivants sont abordés : la télégestion au service de la sobriété énergétique; l'émergence des drones; routes, un revêtement qui réfléchit la lumière ; participation citoyenne, des outils numériques adaptés; dématérialisation attention aux personnes fragiles.

Journal des maires (le) 01/10/2018 n° 10 - p.21-28

Auteurs : Ville Frederic, Le Janne Servan, Chevallier Franck

Tout savoir sur l'open data

La loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique crée une obligation d'ouverture des données publiques qui reconnaît un droit d'accès aux documents administratifs et un droit de réutilisation gratuite des informations qui y sont contenues, au profit de toute personne.

Technicités - Août/ septembre 2018 n° 315 - p.62-63

Auteure : Nathalie Quiblier

Culture

L'établissement public de coopération culturelle : un outil de partenariat

Créé par la loi du 4 janvier 2002, l'EPCC constitue pour les collectivités locales un partenariat intéressant au service de la décentralisation culturelle.

Lettre du maire (la) - 23/10/2018 n° 2060 - p.8

Économie

Déployer les stations hydrogènes dans votre territoire - Guide destiné aux collectivités locales.

FNCCR - 28/09/2018

Guide des outils d'action économique (actualisation : juillet 2018)

Ce guide numérique recense 24 outils d'action économique à destination des personnes publiques

Conseil d'Etat - 31/07/2018

Bienvenue dans l'économie circulaire

L'objectif posé est d'améliorer la valorisation des déchets. A noter des expérimentations novatrices intéressantes mises en valeur dans ces dossiers.

Journal des maires (le) - 01/07/2018, n° 78, p.19-26

Auteurs : Beraud Chantal, Ville Frederic, Delotte Francois,

Gazette des communes (la) 29/10/2018 n° 2438 - p.32-37

Auteure : Fabienne Nedey

Institutions publiques

Listes électorales : le big bang du 1er janvier 2019

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (RU), dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Courrier des maires (le) - Octobre 2018 n° 327 - p.46-48

Auteur : Philippe Bluteau INSEE - 16/10/2018

50 questions - La participation du public aux projets d'aménagement et aux projets urbains

La participation du public est un principe ayant valeur constitutionnelle. Ce principe a une importance toute particulière dans le cadre de projets d'aménagement ou urbains. Plusieurs réformes sont intervenues en matière d'information et de participation du public.

Courrier des maires (le) - Octobre 2018 n° 327 - 15 p.

Auteurs : Mattiussi-Poux, Martin, Bunel Morgan, Gayet Arthur

Urbanisme

Décryptage des principales dispositions de la loi Elan

Commentaire relatif à la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

Maires de France - Novembre 2018 n° 362 - p.100-101

Auteurs : Fabienne Nedey

50 questions - Le permis de construire

Tour d'horizon des règles et de la juris-prudence relatives au permis de construire.

Courrier des maires (le)

Septembre 2018 n° 326 - 15 p.

Auteurs : Rivoire Barbara, Azogui Jonathan, Aprahamian Karin

Pour plus d'informations liées à ces articles

Contact

Direction de la Documentation

05 56 99 33 33 poste 59-72

dgac-pcdd-ddoc@gironde.fr

Chaque mois, retrouvez une sélection d'informations réglementaires en ligne : gironde.fr/les-reperes

Budget 2019 :

préserver les équilibres territoriaux

L'année 2018 s'est révélée exceptionnelle en matière de soutien aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Les élus de la majorité ont voté, lors de la décision modificative (DM2) une augmentation de 5 millions d'euros en 2018 pour accompagner les communes et leurs groupements dans la réalisation de projets structurants : maisons des services aux publics, aménagement de bourg et d'écoles, informatisation des classes etc. Soit 31 millions d'euros d'aides.

En 2019, les subventions d'équipements pour l'aménagement, l'équipement et la coopération avec les territoires s'élèvent à 33,1 millions d'euros.

En chiffres

73,3 M€

d'investissement pour l'accompagnement des territoires et le développement des projets locaux.

Ce montant de subventions est notamment composé de :



28 M€

pour les communes et leurs groupements



10,2 M€

pour les aides à la pierre



4,7 M€

pour le déploiement du plan haut débit

Jean-Marie Darmian

Vice-président chargé des finances et fonds européens

« Le Budget primitif 2019 proposé aux élus départementaux, en décembre 2018, poursuit les engagements du Département : maintenir une fiscalité identique à celle de l'année précédente, accompagner les populations les plus fragiles et soutenir l'investissement local. »

Selfie !



Brigitte Bernaleau, maire de Saint-Genès-de-Fronsac

« Je suis une militante »

Brigitte Bernaleau arrive d'un pas vif et sûr. Cheveux courts et sourire immédiat, sa poignée de main est franche. Cette femme de 63 ans est ancrée dans la terre du Fronsadais, mais aussi dans les réalités de la commune où elle est née et dont elle est devenue maire : Saint-Genès-de-Fronsac.

Enfant du cru

Madame la Maire de Saint-Genès-de-Fronsac est très attachée au service public, et c'est pourtant employée chez Gan Assurances à Bordeaux-Lac qu'elle a passé 41 ans de sa vie, toute son activité professionnelle. Elle y éprouve sa nature engagée et militante et allie son activité à sa fonction de déléguée du personnel, syndicaliste à la CFDT puis à la CGT. « J'ai beaucoup donné à l'entreprise » avoue-t-elle.

Brigitte Bernaleau est fille d'un ancien conseiller municipal et belle-fille d'un ancien maire de Saint-Genès. Autant dire que sa famille la soutiendra et que son mari la poussera à y aller quand Pierre Frouin, maire en 2001, viendra la chercher pour compléter son équipe. « Parce que ce n'est pas facile de trouver 15 personnes prêtes à donner de leur temps et de leurs compétences dans une petite commune rurale ! » regrette-t-elle.

Un acte militant

C'est là que son premier mandat débute, comme conseillère municipale pendant sept ans, alors qu'elle travaille encore. Elle s'implique - sans hasard - dans la Commission sociale de la commune, et sera déléguée en 2004 à la Communauté de communes du Fronsadais. Elaboration d'une carte communale, création d'une commission du personnel, implication dans les commissions stratégiques, elle bouscule le contexte pour imposer des choses. Elle sera élue maire en 2008. Alors en activité, mais à 60%, pour

pouvoir concilier sa profession et sa fonction de maire, Brigitte Bernaleau sait pourquoi elle revendique fortement un statut de l'élu !

À la retraite depuis trois ans, elle termine bientôt son second mandat à la tête de près de 900 Saint-Gensiennes et Saint-Gensiens et explique : « Il n'y en aura pas d'autre, je m'arrête là. Je suis à un croisement de ma vie où je souhaite faire d'autres choses. Dans une petite commune rurale, ça ne se bouscule pas pour prendre la fonction ! Il faut une bonne dose de disponibilité, de patience, avoir l'esprit combatif, des convictions et être passionnée. Pour moi, c'est un acte militant. Mais nous avons rajeuni et diversifié la liste. Dans la diversité, on peut faire de belles choses ! Nous

préparons la suite dans la même dynamique et j'ai bon espoir de trouver de la relève ! C'est important de renouveler ».

« Être élue dans une commune rurale, c'est un état d'esprit, comme celui propre à l'engagement bénévole »

Une commune en évolution

« Être élue dans une commune rurale, c'est un état d'esprit, comme celui propre à l'engagement bénévole. Les décisions se prennent collectivement... On ne peut rien faire seule ». Et elle ajoute qu'il faut savoir aller à l'essentiel, que c'est une organisation à trouver malgré tout. Dix personnes travaillent à la mairie. Brigitte Bernaleau estime que l'emploi est une richesse, et met un point d'honneur à pérenniser les postes, à tirer ses employés vers le haut, vers la formation notamment, pour des missions qui évoluent sans cesse.

Même si la commune de moins de 1 000 habitants n'a pas d'obligation de parité, l'équipe municipale compte sept femmes et huit hommes : une équipe pour une commune dont le profil démographique a beaucoup évolué ces dernières années. Après la carte communale, Saint-Genès s'est dotée d'un Plan local d'urbanisme pour densifier son bourg, autour de la mairie, de l'église, d'un unique commerce rural et surtout, de son école. En effet, depuis que la commune s'est ouverte

à l'urbanisation, des familles jeunes se sont installées. Désormais, plus de ¾ des habitants viennent de l'extérieur et plus de 10% d'entre eux sont des enfants.

L'école au cœur

L'école, attenante à la mairie, accueille cinq classes : deux maternelles et trois primaires. Les effectifs sont passés de 70 à 120 élèves non sans poser des problèmes de locaux. C'est ainsi que la commune s'est lancée dans une Convention d'aménagement d'école, un dispositif du Département. « Le Conseil départemental est notre partenaire privilégié ! Une aide précieuse au quotidien, financière, technique, pratique. C'est Gironde Ressources, l'agence technique départementale à laquelle la commune adhère, qui a réalisé une étude sur le potentiel financier genésien ».

Madame la maire explique : « On gère la commune comme on gère son foyer. Saint-Genès n'a pas de ressources autres que les reversements d'impôts, les dotations de l'État et les subventions du Département mais au final, notre budget est équilibré à 600 000 euros ». Et elle précise, irritée : « le gouvernement nous asphyxie avec ses taxes directes ou indirectes, ses compensations qui ne compensent pas. On va dans le mur ! Après 19 ans de mandats, j'ai une bonne perception des réalités. Bien que la commune ait très peu de ressources propres, nous nous sommes donnés les moyens d'évoluer : réhabilitation totale du presbytère pour la création de cinq logements sociaux, extension du restaurant scolaire, création d'un stade, agrandissement de l'école maternelle et restructuration de l'école primaire dans le cadre de la CAE... ». C'est la grande fierté de Brigitte Bernaleau ! Et le manque de moyens financiers, sa plus grande frustration...

Continuer à se battre

« Il y a de plus en plus de maires ruraux qui démissionnent en cours de mandat... Le contexte est difficile, mais s'accrocher peut aider à faire avancer les choses. Il faut continuer à se battre. Je suis pour la proximité des élus et des administrations, contre la recentralisation, le désengagement de l'État...

Les réformes se bousculent mais il faut résister ! On a tout lieu d'être là ». ▀

Contact

Brigitte Bernaleau, maire
Mairie de Saint-Genès-de-Fronsac
1, Place du Général de Gaulle
33240 Saint-Genès-de-Fronsac
Tél. 05 57 43 05 15
mairie.stgenes@orange.fr

Le Département soutient la Convention d'aménagement d'école à hauteur de 404 000 € pour un montant de travaux de 1 million d'€.